

Bulletin Technique

Challenge Printemps 2016 Provincial Développement

2 et 3 avril 2016

Cité du Sport de Terrebonne
2495 boul. des Entreprises
Terrebonne (Qc)
J6A 4J9

Organisé par



Le Club de Natation Torpille

Bienvenue!

Le comité organisateur ainsi que nos entraîneurs et bénévoles, vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de votre participation. Nous avons reçu 69 inscriptions de 4 clubs éligibles, pour cette compétition.

Directeurs de rencontre : Patrick Cormier et Josée Tessier

Responsable des officiels : Pascale Plisson

Responsables de la restauration : Isabel Morin

Directeur technique : Jérémy Bruggeman

Stationnement :

Un stationnement gratuit est disponible devant l'entrée de la piscine.

Règlements:

Les règlements de Swimming/Natation Canada seront en vigueur, ainsi que les règlements de sécurité pour la période d'échauffement.

Réunion des entraîneurs :

La réunion des entraîneurs aura lieu le samedi 2 avril à 13h40 près de la table de commis de course et le dimanche, si nécessaire, à la même heure.

Déroulement de la compétition :

Chaque club recevra des copies du programme. Pour faciliter le déroulement de la compétition, une copie du programme sera disponible à la table du commis de course et une autre près du bassin d'eau.

Toutes les épreuves se nageront SENIOR, du plus lent au plus rapide avec une série principale pour chaque groupe d'âge.

Récompense :

La remise de médailles se fera à la fin de chaque course. Nous vous demandons d'aviser les nageurs de respecter les consignes qui leur seront données à ce sujet.

Échauffement :

Nous vous rappelons que les entraîneurs sont responsables de la supervision de leurs nageurs pendant toute la période d'échauffement.

La procédure d'échauffement de SNC sera en vigueur durant cette rencontre ainsi que le règlement de sécurité de la FNQ, entre autres :

- Pendant la période d'échauffement, aucun athlète n'aura le droit d'entrer dans la piscine en plongeant. Le nageur doit glisser dans l'eau «les pieds en premier».
- Aucun départ plongé ou saut ne seront tolérés pendant les périodes d'échauffement dans les couloirs. Les clubs pourront effectuer des plongeurs seulement durant les 5 dernières minutes de leur période d'échauffement dans ces couloirs. La circulation des nageurs se fera alors dans un sens seulement.
- Un maximum de 40 nageurs par couloir sera permis pendant la période d'échauffement.
- Un athlète fautif sera pénalisé : il ne pourra participer à sa première épreuve de la journée. Le règlement SW 2.1.6. sera en vigueur.

Horaire des échauffements :

Samedi et dimanche de 13h30 à 13h55

Assignation des couloirs pour l'échauffement

Couloir	0	1	2	3	4
Clubs	BBF	BBF	CNSJ	CITA	CITA
Couloir	5	6	7	8	9
Clubs	TORP	TORP	TORP		

Règlement sur le Taping

Voici des explications plus claires de la FNQ et du CPO, afin de prévenir que des nageurs se présentent à des compétitions et doivent enlever des KT tapes ou autres accessoires juste après avoir défrayé des coûts pour les faire installer.

Règlements de natation de Swimming/Natation Canada

SW 10 La Course

SW 10.8

Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou un maillot de bain qui puisse améliorer sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que gants palmés, palmes, nageoires, etc.). Il est permis de porter des lunettes de natation. Aucune « strap (ruban) » sur le corps n'est autorisée à moins qu'il ne soit approuvé par le médecin de la compétition.

Note : La version a anglaise prévaut et complète l'information au sujet du médecin de la compétition: Any kind of tape on the body is not permitted unless approved by FINA Sport Medecine Committee.

Application dans nos rencontres régionales et provinciales :
Aucun billet d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé n'est accepté à ce sujet. Aucune dérogation au règlement SW 10.8, le nageur ne peut nager avec du ruban sur le corps (strap, KT tape). On doit se référer au juge - arbitre pour tout autre matériel mineur (diachylon) porté par le nageur.

Rappel du nouveau règlement concernant les temps de passage officiels

CSW 13.3.1.1 Temps de passage officiel : Un temps réussi par un nageur pour un intervalle plus court que la distance totale sera officiel dans les conditions suivantes et peut être utilisé aux fins des inscriptions et des records:

I. Le juge arbitre/directeur de rencontre doit être avisé avant le début de l'épreuve.

II. Le nageur doit terminer la distance complète de l'épreuve, voir CSW 12.19.4.

III. Le temps de passage officiel doit être rapporté comme une épreuve séparée dans les résultats de la compétition.

Forfaits :

Les forfaits devront être déclarés à la table du commis de course pendant la période d'échauffement et au plus tard 30 minutes avant le premier départ, soit à 13h30.

Officiels :

Chaque club devra fournir au minimum un officiel par 8 nageurs, et ce, pour chacune des sessions.

Départ :

Le départ FINA (sans faux départ) est de vigueur. S.V.P., en aviser vos nageurs.

Résultats :

Les résultats seront affichés sur le mur, près de la table du commis de course et à l'entrée des gradins.

Les résultats complets seront disponibles, après la compétition, sur internet aux adresses suivantes :

- au Club de Natation Torpille : www.clubtorpille.com
- au Site dédié de Natation Canada : www.swimming.ca/ListeDesCompetitions.aspx

Photographe

Tous les photographes qui veulent avoir accès au bassin doivent préalablement obtenir l'autorisation des directeurs de rencontre.

Nourriture :

Le comité organisateur demande aux entraîneurs d'aviser les nageurs de faire preuve de propreté exemplaire en utilisant les poubelles et bacs de recyclage prévus à cet effet. Pour les entraîneurs et les bénévoles de votre club, vous êtes invités à venir vous restaurer à la salle des officiels avant le début de la compétition.

Virage vert :

Afin de respecter l'environnement, le comité organisateur demande aux entraîneurs, officiels et bénévoles d'apporter leur bouteille d'eau qu'ils pourront remplir sur place.

Premiers soins :

Se présenter au bureau des sauveteurs.

Urgence :

Suivre les directives des sauveteurs.

Au plaisir de se rencontrer au bord de la piscine

Patrick Cormier et Josée Tessier
Directeurs de rencontre

Conseils pour prévenir le vol dans les casiers et sur la piscine

Informations à inclure au bulletin technique
Informations à afficher lors des compétitions dans les vestiaires, toilettes et urinoirs
Informations pour distribution aux parents et nageurs dans les clubs

Conseils pour prévenir le vol dans les casiers et sur la piscine

- Assurez-vous de toujours verrouiller votre casier avec un **cadenas solide**.
- **Évitez d'apporter à la piscine vos objets de valeur.**
- Si vous devez les apporter à la piscine, SVP évitez de ranger ces objets dans votre casier. Il est préférable de les confier à une personne responsable de votre club.
- Les voleurs recherchent argent, carte de crédit, manteaux et équipements électroniques (cellulaire, portable, iPad, lecteur Mp3, etc.).
- Évitez d'amener avec vous tout votre argent le même jour. N'amenez que le strict nécessaire pour la journée et laissez votre argent avec vos bagages à l'hôtel.
- Évitez de laisser des objets de valeur à la vue.
- Utilisez des casiers sécurisés à un faible coût, s'il y en a de disponibles, pour vos objets de valeur.

Surveillance des équipements électroniques durant les épreuves des nageurs

- Les officiels assignés au chronométrage ne sont pas des gardes de sécurité et ne sont responsables en aucun temps de la surveillance des équipements électroniques des nageurs lors de leurs épreuves.
- Il est de la responsabilité des nageurs de confier leurs objets de valeur à quelqu'un de leur club et non aux chronométreurs qui ne peuvent être tenus responsables de ces biens.

La meilleure prévention est de laisser à la maison ses objets de valeur.

**Un respect de ces consignes vous assurera un retour
à la maison agréable et... musical.**